

Ne donnons pas au nouveau président la majorité à l'Assemblée

Dimanche 18 juin repoussons les assauts de la finance

Le 14 juin 2017, mis à jour le 15 juin 2017,
Par Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante.

Les sources de cet article figurent à la fin.*

*Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal,
mais par ceux qui les regardent sans rien faire.*

— Albert Einstein

Dimanche 18 juin, ce n'est pas le moment de s'abstenir ni de voter blanc. Votons partout contre les candidats estampillés En marche ! (LREM, MoDem, LR ou PS « Macron-compatibles »). Pourquoi ?

Si le nouveau président Emmanuel Macron a la majorité parlementaire qu'annoncent les médias, il l'utilisera pour faire voter des lois d'habilitations lui permettant de gouverner par ordonnances « pour mettre en œuvre son programme de transformation du pays, aussi ambitieux que potentiellement explosif » (qualificatif employé par Le Parisien, 12 juin 2017, p. 2)

Une ordonnance est un texte ayant force de loi, signé de la seule main du président de la République sans avoir été soumis au vote du Parlement. Après que ses députés l'aient autorisé à gouverner par ordonnances, il se passera d'eux pour modifier en profondeur les institutions et les pratiques encadrées par la loi, dans tous les domaines. La France deviendra une dictature.

Si vous ne savez pas pourquoi il faut empêcher Macron de réaliser le programme annoncé, je vous invite à visionner le film du réalisateur franco-grec Yannis Youlountas Ne vivons plus comme des esclaves, visible gratuitement en ligne. Vous comprendrez ce que sera la France façonnée par la finance qui a propulsé Macron au pouvoir.*

Nous avons encore le pouvoir de bloquer son programme mortifère en ne lui donnant pas sa majorité l'Assemblée. Il faut pour cela voter partout pour l'autre candidat, quel qu'il soit, et massivement.

Les médias prétendent que la « vague » pro-Macron de dimanche dernier a été un « raz-de-marée ». Il n'en est rien. Avec un taux d'abstention record, en définitive seul un électeur inscrit sur dix a choisi le candidat investi par Emmanuel Macron. Une mobilisation contraire massive d'électeurs conscients porterait ses fruits pour inverser la vapeur.

(Deux précisions du 15 juin :

1. $33,32 \% \times 48,71 \% = 16,2 \%$, soit moins d'un électeur sur six ayant voté pour le candidat LREM macroniste au premier tour ;

2. Le FN est au second tour dans 120 circonscriptions, dont 92 face à un candidat LREM. Il reste donc plus de 480 circonscriptions où la mobilisation des électeurs peut utilement priver Macron de sa majorité parlementaire.)

Quand je rencontre un opposant au Linky qui me dit avoir voté Macron et vouloir « *lui donner sa chance* », les bras m'en tombent.

Si le président Macron est autorisé par ses députés à légiférer par ordonnances, rien ne l'empêchera de modifier les textes régissant le déploiement du Linky. Il pourra aller jusqu'à rendre Linky obligatoire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et permet aux personnes informées de s'opposer par des moyens juridiques au remplacement de leur compteur.*

Les mêmes abus de pouvoir seront possible dans tous les domaines, privant les citoyens de la possibilité de se pourvoir en justice pour faire valoir des droits qui n'existeront plus.

Un exemple éclatant de ce que M. Macron pourra faire avec sa seule signature a déjà été donné dans l'affaire du Linky.

Madame Royal, ex-ministre de l'Environnement n'a pas donné suite aux demandes d'observation du Conseil d'État concernant deux recours instruits actuellement contre LINKY*, ni à la mise en demeure de répondre que le Conseil d'Etat lui a adressée le 28 avril 2017.

En revanche, le 10 mai, entre le second tour de l'élection présidentielle et la passation de pouvoir à son successeur Nicolas Hulot, elle a signé subrepticement un décret n° 2017-948*, dont l'article 1 stipule que « *la courbe de charge d'électricité est enregistrée, au pas horaire, dans la mémoire du dispositif de comptage, sauf si le consommateur s'y oppose* », opérant frauduleusement une inversion sémantique décisive par rapport à la loi n° 2015-992 dite de « transition énergétique ». En effet, cette précédente loi – qu'elle-même avait signée le 17 août 2015 –, de même que les recommandations de la CNIL auxquelles ce nouveau décret

se réfère, n'autorisaient l'enregistrement de la courbe de charge que « *sous réserve de l'accord du consommateur* ».

Au-delà du refus du Linky, la méga cyber-attaque qui s'est produite mi-mai et a affecté plus de 200 organisations dans le monde a fait la démonstration que plus un Etat sera numérisé, plus il sera fragile. Les médias se sont empressés de conclure l'inverse, incitant tous et toutes, et surtout les entreprises, à investir massivement dans la cyber sécurité. Les entreprises du secteur (Capgemini, Cisco,...) veulent recréer le syndrome de la peur de l'an 2000 qui leur avait assuré de confortables revenus. Avec la bénédiction du président Macron, qui n'est pas seulement banquier, mais est aussi l'ami, entre autres, des grands patrons de CapGemini et d'Atos, les parrains du Linky.

Face à cette manipulation, la véritable sécurité est de ne pas s'engager dans le tout numérique, de refuser ce modèle de société.

Il faut d'autant plus refuser le modèle de société programmé par Macron que le président fraîchement élu ne respecte pas les règles qu'il avait lui-même affichées. Cela est devenu visible avec l'affaire Richard Ferrand : il n'a pas désavoué celui qui avait utilisé sa fonction de directeur d'une mutuelle pour enrichir sa compagne par une astucieuse opération immobilière et qui, en tant que député, a utilisé des combines pour favoriser ce secteur des mutuelles dont il tire des revenus.

« *Les électeurs trancheront* », a dit le Premier ministre Edouard Philippe. En l'occurrence, seuls les électeurs de la circonscription de Ferrand ont été en mesure de le faire, et on sait qu'en France, comme on l'a vu à Levallois ou ailleurs, les électeurs géographiquement proches ne sont pas les plus critiques avec les hommes politiques condamnés ou mis en examen. Cette pirouette est donc le signe que le pouvoir exécutif actuel est tenu par de fieffés malins.

Pour rappel : Nicolas Hulot, le chanoine d'EDF

Avec la nomination de Nicolas Hulot comme ministre du Linky (pardon, de la Transition écologique et solidaire), nous savons qu'un coup d'accélérateur va être donné au déploiement national. Dès mars 2013, la Fondation Nicolas Hulot demandait cette accélération :

<http://www.agoravox.fr/actualites/societe/article/linky-enfin-de-l-intelligence-132654>

Ce n'est pas par hasard si Nicolas Hulot a accepté d'être le ministre d'un Premier ministre, ex salarié d'AREVA : la fondation Nicolas Hulot est financée depuis l'origine par EDF : Vidéo Interview croisée Nicolas Hulot / Stéphane Lhomme par Annie Lobé en 2012,

<http://www.santepublique-editions.fr/interview-des-candidats-a-la-presidentielle-2012-sur-le-nucleaire.html>

Le nouveau gouvernement contient en définitive trois poids lourds du lobby de l'électricité nucléaire : - Edouard Philippe (ex Areva), - Agnès Buzyn (ex présidente de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) et ministre de la Santé - Nicolas Hulot.

Pour rappel : extraits de l'article diffusé le 19 avril 2017

Dans le programme d'**Emmanuel Macron**, p. 30, on lit : « *Investir pour transformer, à l'heure du numérique, de la transition écologique, de la révolution des compétences, c'est la condition pour dépenser moins et mieux demain* ».

Demain, cela pourrait néanmoins lui coûter –et nous coûter– très cher. M. Macron pourra continuer à interdire à la presse française d'évoquer certains sujets, mais il n'aura aucune prise sur de nombreux médias du monde entier. Et si une puissance étrangère s'étant emparée de détails croustillants concernant sa vie privée le menace de tout révéler au cas où il ne se conformerait pas à ses exigences, sa promesse de « *redevenir maîtres de notre destin* » (p. 18) se transformera alors en vœu pieu.

Un article de Direct Matin du mardi 10 novembre 2015 intitulé « De nouvelles pistes pour faire repartir l'économie : En route vers Macron II » présente « les bases de son prochain projet de loi » en tant que ministre de l'Economie. Surprise, il est exactement identique à celui qui figure aujourd'hui dans son programme ! Des réformes tellement libérales que François Hollande a mis le holà... Le plus surprenant, c'est qu'il affirme p. 31 que son programme a été « *construit par 30 000 Françaises et Français de tous milieux sociaux, de tous âges dans tous les territoires de France, au cours de 3 000 ateliers de nos comités locaux. Ils ont enrichi le travail de plus de 500 experts qui ont donné de leur temps et de leur expérience.* » Sacré menteur !

Nous avons également eu le loisir de voir à quel point ce candidat est un sacré acteur. Son jeu lors des meetings de Lyon le 4 février et de Marseille le 1^{er} avril a été démonté dans deux vidéos. La première dévoile en 9 minutes comment des « chauffeurs de salles » en tee-shirt « Macron président » obéissant aux ordres envoyés via la messagerie Telegram donnaient l'illusion d'un enthousiasme populaire qui n'avait en réalité rien à voir avec un quelconque charisme du candidat. La seconde démontre le plagiat intégral de l'amorce d'un discours de campagne prononcé en 2012 par François Hollande dans la même ville de Marseille.

Une troisième vidéo qui vient de sortir le 14 avril 2017 est encore plus révélatrice. **François Ruffin**, auteur du film *Merci Patron !* et rédacteur en chef du journal *Fakir*, y interviewe Nicolas Doisy, ancien Chief Economist au Crédit Agricole de Chevreux, à propos de la tirade de François Hollande au Bourget qui lança sa campagne : « *Mon adversaire (...) n'a pas de visage, il ne présente pas de candidat aux élections, c'est le monde de la finance.* » Cinq ans après, on reste bluffé devant le numéro d'acteur de François Hollande, qui au même moment avait envoyé... Emmanuel Macron à la City de Londres pour rassurer en privé ceux qu'il attaquait publiquement.

Champion de la manipulation, l'actuel candidat Macron qui a été au cœur de la Hollande, en tant que conseiller du candidat Hollande en 2011-2012, puis secrétaire-général adjoint de l'Elysée en 2012-2014, puis ministre en 2014-2016, à la manœuvre pour le CICE et le pacte de responsabilité des entreprises (un cadre supérieur chez un constructeur automobile français m'a confié sous le couvert d'anonymat que son entreprise avait gagné 2 points de marge sans aucune contrepartie de création d'emploi), et dont la loi dite « loi Macron » a été adoptée par le recours, à trois reprises, au 49-3 (absence de vote par les parlementaires), se prétend un homme « nouveau », alors qu'il ne fait que passer de la pénombre à la lumière, lui le premier candidat de la finance à se présenter à visage découvert depuis Georges Pompidou en 1969, qui était comme lui issu de la banque Rothschild.

Sa démission du gouvernement en août 2016, a suscité un commentaire acide de la part de Hollande : « *Il m'a trahi avec méthode* ». Ce que l'on sait moins, c'est qu'il a proposé en 2010 ses conseils bénévoles aux journalistes du journal *Le Monde*, en quête d'investisseurs, tout en conseillant secrètement Alain Minc, l'ancien président du Conseil de surveillance du journal qui soutenait une offre dont ils ne voulaient pas. Agent double, il a été pris sur le fait dans un épisode rocambolesque où, après avoir été surpris en compagnie d'Alain Minc, il est parti se cacher au 6^{ème} étage d'un immeuble, où est allé le dénicher l'un des journalistes, Adrien de Tricornot.

L'un des cinq amis avec lesquels il a préparé, et obtenu, le concours de l'ENA dans la promotion Sédar Senghor (2002-2004), Aymeric Ducrocq, en charge de l'industrie à l'Agence des participations de l'Etat, sous la tutelle de Macron, est opportunément devenu, le 7 juillet 2016, le directeur fusion-acquisition d'EDF, juste avant la démission du ministre Macron, reporté en août à cause de l'attentat à Nice le 14 juillet 2016...

* Sources de cet article :

Film de Yannis Youlountas *Ne vivons plus comme des esclaves* :

<http://nevivonspluscommedesesclaves.net/spip.php?rubrique16&lang=fr>

Sur les procédures en cours devant le Conseil d'Etat

<http://www.santepublique-editions.fr/Linky-procedures.html>

Le décret frauduleux du 10 mai 2017 sur le Linky, signé par Mme Royal :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/10/DEV1706764D/jo/texte>

Comment s'opposer au Linky :

<http://www.santepublique-editions.fr>

Sur les petits arrangement d'Emmanuel Macron avec ses principes affichés :

<https://www.marianne.net/politique/comment-richard-ferrand-s-est-debrouille-pour-etre-de-toutes-les-lois-sur-les-mutuelles>

<http://www.leparisien.fr/politique/affaire-ferrand-les-mutuelles-de-bretagne-auraient-recu-55-000-euros-d-argent-public-08-06-2017-7029312.php>

Sur Emmanuel Macron :

https://www.youtube.com/watch?v=OkJ6pcSd9_4

<https://youtu.be/E9t08A3Ty1A>

http://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/comment-les-equipes-de-macron-mettent-l-ambiance-dans-les-meetings_2061765.html

<http://www.lopinion.fr/video/ca-fait-buzz/macron-2017-copie-discours-hollande-2012-123448>

<http://lesmoutonsenrages.fr/2017/04/14/macron-histoire-dune-haute-trahison-les-preuves-accablantes-rappel/>

http://www.liberation.fr/elections-presidentielle-legislatives-2017/2017/04/04/lci-supprime-un-replay-dezinguant-macron-et-le-pen_1560541

Cette vidéo peut-être vue à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=m14ZkZZKQoo>

(voir Min 8, Macron copie Hollande à Marseille, presque mot pour mot ; ce lien est le seul où cette vidéo soit encore accessible)

Sur la trahison des journalistes du *Monde* :

<https://www.streetpress.com/sujet/1486723160-macron-le-monde>

Sur ses réseaux et son parcours de formation :

<https://www.youtube.com/watch?v=558Rz6CZakk>

<https://www.youtube.com/watch?v=j6JXHXmsdVU>

Cet article est en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Dimanche-18-juin-repoussons-les-assauts-de-la-finance-14-juin-2017.pdf>

Les trois précédents articles d'Annie Lobé :

Ave Macron ! Morituri te salutant

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Ave-Macron-morituri-te-salutant-9-juin-2017.pdf>

M. Hollande, nous ne vous disons pas « merci » ni « au revoir »

<http://santepublique-editions.fr/objects/Hollande-nous-ne-vous-disons-pas-merci-par-Annie-Lobe-3-mai-2017.pdf>

Linky sera-t-il le prochain président des Français ?

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Linky-sera-t-il-le-prochain-president-des-Francais-par-Annie-Lobe-19-avril-2017.pdf>